

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 6 novembre 2020

**CP2020_11_13
id. 5427**

Le 6 novembre 2020, les membres de la commission permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombres de membres de la commission permanente : 19
Quorum : 10*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, Mme FERRERO, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. WEILL

Sont représentés :

M. BESIERS (pouvoir à M. HEBRARD), M. HENRYOT (pouvoir à Mme MAURIEGE), Mme LE CORRE (pouvoir à Mme NEGRE), M. MARDEGAN (pouvoir à M. ASTRUC)

Sont absents :

Mme SARDEING-RODRIGUEZ

Le quorum légal est atteint, la commission permanente a délibéré.

DÉLIBÉRATION

**TARN ET GARONNE HABITAT
ANNULATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT RELATIVE
À L'OPÉRATION D'ACQUISITION AMÉLIORATION
DE 50 LOGEMENTS
1-5 IMPASSE DU GÉNIE - CASTELSARRASIN**

Monsieur le Président soumet à l'examen de la commission permanente, la demande d'annulation d'une garantie d'emprunt présentée par Madame la Présidente de Tarn-et-Garonne Habitat. Elle concerne l'opération d'acquisition-amélioration de 50 logements situés 1-5 impasse du Génie à Castelsarrasin, garantie pour un montant de 2 467 344,60€ par le Département lors de sa séance du 12 novembre 2019.

Suite à une modification du projet initial, un nouveau prêt sera demandé ultérieurement à la caisse des dépôts et consignations qui confirme également l'annulation du contrat de prêt n° 98051.

DÉCISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération de la commission permanente du 12 novembre 2019 relative à l'opération d'acquisition-amélioration de 50 logements situés 1-5 impasse du Génie à Castelsarrasin,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Annule, selon les conditions susvisées, suite à la modification du projet initial par le bailleur et sur sa demande, la délibération de la commission permanente du 12 novembre 2019 accordant la garantie d'emprunt du Département à Tarn-et-Garonne Habitat, pour le prêt n° 98051 relatif à l'opération d'acquisition-amélioration de 50 logements situés 1-5 impasse du Génie à Castelsarrasin, étant précisé qu'un nouveau prêt sera déposé ultérieurement auprès de la caisse des dépôts et consignations.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC